

***Demande en vue d'une déclaration de changement de sexe
dans le registre de l'état civil***

Coût : CHF 75.—

Nom de famille	
Prénom	
	Sexe (à la naissance) : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F
Je suis sous tutelle	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Changement de prénom souhaité après la déclaration <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, veuillez indiquer le(s) prénom(s) choisi(s) :	
Etat civil (célibataire/marié-e/divorcé-e/veuf-ve)	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Nationalité Si Suisse, commune d'origine : Si étranger, type de permis :	
Adresse complète	
N° de téléphone (joignable pendant les heures de bureau)	
Adresse électronique	
Etes-vous déjà en procédure auprès du tribunal ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Pour les enfants mineurs	Autorité parentale conjointe : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Ce document est à retourner dûment complété et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité, ainsi que de l'éventuel titre de séjour à :

**Office de l'état civil de Bernex
Rue de Bernex 313
1233 Bernex**

ou

etat-civil@bernex.ch

Lieu/date : Signature :

Voir au verso 

Documents à joindre au formulaire selon l'âge de la personne demandant un changement de sexe (Merci de bien vouloir cocher la case qui correspond à votre situation et de nous faire parvenir les documents spécifiés selon cette dernière).

Dès 16 ans révolus

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée par la demande (passeport ou carte d'identité)

*Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.
Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.*

Entre 12 ans et 16 ans

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée par la demande (passeport ou carte d'identité)
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) du/de la/des représentant-e-s légal-e-aux
- Une copie de l'attestation d'autorité parentale (si les parents sont divorcés ou non mariés).

*Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.
Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.*

Entre 5 ans et 12 ans

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité de la personne concernée par la demande (passeport ou carte d'identité)
- Une attestation médicale confirmant la capacité de discernement de la personne demandant le changement de sexe
- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité) du/de la/des représentant-e-s légal-e-aux
- Une copie de l'attestation d'autorité parentale (si les parents sont divorcés ou non mariés).

*Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.
Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.*

Dès réception de votre demande et si le dossier est complet, nous prendrons contact avec vous afin de convenir d'un rendez-vous.

Cependant, des documents supplémentaires pourraient être réclamés pour la suite de la formalité.

Si vous ne parlez pas couramment français, la présence d'un interprète, muni de sa carte d'identité ou passeport, sera exigée. Ce dernier ne devra pas être un membre de votre famille, votre conjoint(e) ou votre curateur(trice).

L'émolument relatif à cette formalité s'élève à CHF 75.-. Une confirmation de changement de sexe pourra être délivrée moyennant CHF 30.- supplémentaire. Le règlement devra se faire le jour du rendez-vous, en espèces ou par carte bancaire.